

Département de la Haute-Vienne

COMMUNE DE DOMPS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

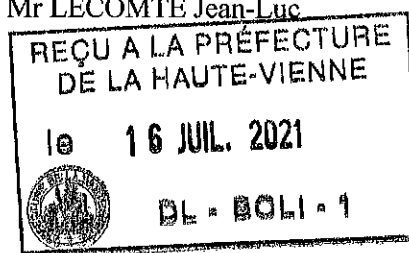
Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le neuf juillet deux mil vingt et un à 20 h 30, suivant convocation en date du deux juillet deux mil vingt et un, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents : Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr BREUX Sylvain, Mr CHARIAL Nicolas, Mr CHASSAGNE Yannick, Mme CYRILLE Aurore, Mr LEROUSSEAUD Sébastien, Mr MONTHEIL Jean-Pierre, Mr VERHELST Eduard

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : Mme BELLET Béatrice, Mr LECOMTE Jean-Luc

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 juillet 2021

Secrétaire de séance : Mr VERHELST Eduard



Délibération 2021/033 en date du 9 juillet 2021

Révision et actualisation de la convention pour l'achat d'eau par la commune de Sussac

Madame le Maire explique aux conseillers municipaux qu'afin d'alimenter le village de Melzat, la commune de Sussac achète de l'eau à la commune de Doms depuis 1988.

Au 1^{er} janvier 2020, la compétence eau potable de la commune de Sussac a été transférée à la Communauté de communes Briance Combade.

Il convient donc de réactualiser la convention pour l'achat d'eau par la commune de Sussac.

A l'unanimité, le conseil municipal décide :

- d'accepter la révision et l'actualisation de la convention pour l'achat d'eau par la Communauté de communes Briance Combade pour la commune de Sussac.
- d'autoriser Mme le Maire à signer la convention et tous documents relatifs à celle-ci.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.
En Mairie le 13 Juillet 2021.
Le Maire

